



**INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL**  
**Fiche de Données de Sécurité**  
**CESTOPAL 25 M INS.**



ALCOOL GRAS ETHOXYLE C16/18 + 25EO

Fiche signalétique du, 16/6/2023, révision 13

**RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

1.1. Identificateur de produit

Indicatif de la substance:

Dénomination commerciale: CESTOPAL 25 M INS.

Autres noms commerciaux : CESTOPAL 25 M INS. RSPO MB

Code commercial: CE0115

Name INCI : CETEARETH - 25

Numéro CAS: 68439-49-6

EINECS exente comme polymer

La substance est exemptée de l'obligation d'enregistrement, conformément à REACH en tant que polymère

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Application des cosmétiques et de toilette

tensioactif à usage industriel

Usages déconseillés :

Aucun

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

INDUSTRIA CHIMICA PANZERI srl- via Cavour 18- 24050 Orio al Serio (BG)

INDUSTRIA CHIMICA PANZERI srl - phone 035313177

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

laboratorio.cq@chimicappanzeri.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

INDUSTRIA CHIMICA PANZERI srl - phone 035313177

Horaire: de 8h à 18h

European Poison Centers:

|           |                   |                |                     |
|-----------|-------------------|----------------|---------------------|
| Austria   | +43 14064343      | Belgium        | + 32 070245245      |
| Bulgaria  | +359 29154233     | Croatia        | +385 12348342       |
| Cyprus    | 1401              | Czech Republic | +420 224919293      |
| Denmark   | +45 82121212      | Estonia        | +372 7943794; 16662 |
| Finland   | + 358 800 147111  | France         | +33 (0) 145425959   |
| Germany   | 112               | Greece         | +30 2107793777      |
| Hungary   | +36 80201199      | Iceland        | +354 5432222; 112   |
| Ireland   | +353 (01) 8092166 | Latvia         | +371 67042473; 112  |
| Lithuania | +370 (85) 2362052 | Luxembourg     | +352 80025500       |
| Malta     | 112               | Netherlands    | +31 (0) 887558000   |
| Norway    | +47 22591300      | Portugal       | +351 800250250      |
| Poland    | 112               | Romania        | +40 212308000       |
| Slovakia  | +421 254774166    | Slovenia       | 112                 |
| Spain     | + 34 915620420    | Sweden         | 112                 |

**RUBRIQUE 2 — Identification des dangers**

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

⚠ Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

CE0115/2

Page n. 1 de 8

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P264 Se laver ... Soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Qualité spéciale:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'a pas des propriétés PBT, vPvB ou perturbant le système endocrinien

Autres dangers:

Aucun autre danger

---

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Indicatif de la substance:

Caractérisation chimique: Alcohols, C16-18, ethoxylated ( > = 15 - < = 25 EO )

Numéro CAS: 68439-49-6

#### 3.2. Mélanges

N.A.

---

## RUBRIQUE 4 — Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir. RECEVOIR IMMÉDIATEMENT LA VISITE MÉDICALE en affichant la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

Aucun

---

#### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction
  - Moyens d'extinction appropriés :
    - Eau.
    - Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
  - Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :
    - Aucun en particulier.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
  - Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.
  - La combustion produit de la fumée lourde.
- 5.3. Conseils aux pompiers
  - Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
  - Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
  - Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

#### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
  - Porter les dispositifs de protection individuelle.
  - Emmener les personnes en lieu sûr.
  - Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
  - Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
  - Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
  - En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
  - Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
  - Laver à l'eau abondante.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques
  - Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

#### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
  - Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
  - Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
  - Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
  - Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
  - Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:
    - Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
    - Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
  - Matériau compatible: acier inoxydable, polyéthylène, papier
  
  - Éviter les températures > 70 ° C (fondent)
  - Matières incompatibles:
    - Aucune en particulier.
  - Indication pour les locaux:
    - Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
  - Aucune utilisation particulière

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

#### RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles

Valeurs limites d'exposition DNEL

N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Lunettes avec protection latérale.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Le choix du matériau des gants dépend non seulement de la nature chimique de la substance manipulée, mais également du type d'exposition et du temps de perméation de la substance elle-même.

Les gants résistants aux produits chimiques et les gants d'étanchéité conformes aux normes approuvées doivent toujours être utilisés lorsque des produits chimiques sont manipulés si l'évaluation des risques en indique le besoin.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la formulation.

Demandez au fournisseur des informations sur la qualité du matériel et le temps de transit précis à respecter.

Veuillez noter que le choix des gants dépend également des caractéristiques de qualité qui varient d'un fabricant à l'autre.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun. Utiliser selon pas. Utilisation selon les bonnes pratiques d'hygiène et sécurité au travail

Contrôles techniques appropriés

Aucun

#### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés                                                                   | valeur                | Méthode : | Notations: |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------|------------|
| État physique:                                                               | floconneux/<br>cireux | --        | --         |
| Couleur:                                                                     | blanc                 | --        | --         |
| Odeur:                                                                       | N.A.                  | --        | --         |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | N.A.                  | --        | --         |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | N.A.                  | --        | --         |
| Inflammabilité:                                                              | N.A.                  | --        | --         |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion:                                | n.a.                  | --        | --         |

**INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL**  
**Fiche de Données de Sécurité**  
**CESTOPAL 25 M INS.**

|                                                    |                 |    |    |
|----------------------------------------------------|-----------------|----|----|
| Point éclair:                                      | > 125°C         | -- | -- |
| Température d'auto-inflammabilité :                | n.d.            | -- | -- |
| Température de décomposition:                      | N.A.            | -- | -- |
| pH :                                               | 5 - 7,5 sol. 5% | -- | -- |
| Viscosité cinématique:                             | N.A.            | -- | -- |
| Hydrosolubilité:                                   | N.A.            | -- | -- |
| Solubilité dans l'huile :                          | N.A.            | -- | -- |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): | n.d.            | -- | -- |
| Pression de vapeur:                                | N.A.            | -- | -- |
| Densité et/ou densité relative:                    | n.d.            | -- | -- |
| Densité de vapeur relative:                        | N.A.            | -- | -- |
| Caractéristiques des particules:                   |                 |    |    |
| Taille des particules:                             | N.A.            | -- | -- |

9.2. Autres informations

| Propriétés | valeur | Méthode : | Notations: |
|------------|--------|-----------|------------|
|------------|--------|-----------|------------|

## RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité  
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique  
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Éviter le contact avec des oxydants forts
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Oxydes de carbone

## RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008  
 Informations toxicologiques concernant la substance :  
 Alcohols, C16-18, ethoxylated ( > = 15 - < = 25 EO ) - CAS: 68439-49-6  
 a) toxicité aiguë  
 Non classé  
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Source: CESIO

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Durée: 4h - Source: CESIO

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319

Test: Irritant pour les yeux - Voie: EYES - Espèces: Lapin Positif - Source: CESIO

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Test: Irritant pour les voies respiratoires - Voie: Peau Négatif - Source: CESIO

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Cette substance n'a pas des propriétés perturbant le système endocrinien

---

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Alcohols, C16-18, ethoxylated ( > = 15 - < = 25 EO ) - CAS: 68439-49-6

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Carassius Auratus > 100 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: CESIO

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 100 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: CESIO

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Alcohols, C16-18, ethoxylated ( > = 15 - < = 25 EO ) - CAS: 68439-49-6

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée: 28j - %: 60

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0.1\%$

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

---

#### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible ou envoyer à des usines autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Pour la manipulation et l'élimination en cas de fuite accidentelle de déchets, les instructions données dans les sections 6 et 7 s'appliquent généralement.

Renvoyez les conteneurs au vendeur.

Les précautions et les actions spécifiques doivent être évaluées par rapport à la composition des déchets.

Travailler selon les réglementations

---

#### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N.A.

14.4. Groupe d'emballage

N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement

N.A.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N.A.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N.A.

---

#### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)

# INDUSTRIA CHIMICA PANZERI SRL

## Fiche de Données de Sécurité

### CESTOPAL 25 M INS.

Règlement (EU) n° 2021/849 (ATP 17 CLP)

Règlement (EU) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

N.A.

Règlement (UE) 2019/1148

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance

#### RUBRIQUE 16 — Autres informations

| Classe de danger et catégorie de danger | Code  | Description                      |
|-----------------------------------------|-------|----------------------------------|
| Eye Irrit. 2                            | 3.3/2 | Irritation oculaire, Catégorie 2 |

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.